

COMPTE-RENDU 1^{ER} CONSEIL DES ECOLES DU RPI DU CAMBRE D'AZE

Jeudi 21 octobre 2021

Séance présidée par Virginie LEJANVRE à Mont-Louis

Début de la séance à 18h, Marie Royère est désignée secrétaire.

Excusés :

Sacha GONZALEZ, IEN de la circonscription de Prades

Mme CORDELETTE Joëlle, maire de Mont-Louis

Mme TURGIS, AESH école de Saint Pierre

Mme CARANCHINI, AESH école de Saint Pierre

Mme SOLER Marina, enseignante modulatrice Mont-Louis

Mme DESCAZEUX Sandra, enseignante E RASED

Mme MAILLOT Mireille, enseignante G RASED

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil de RPI (juin 2021) et du règlement intérieur de chaque école du RPI

Le compte-rendu du conseil d'école de juin 2021 est approuvé par l'ensemble du Conseil d'école ce jour ainsi que le règlement intérieur des écoles du RPI.

2. Résultats des élections

Le rôle des délégués de parents d'élèves est de se faire porte-parole des autres parents non présents au Conseil d'Ecole de manière à ce que leurs problématiques soient entendues.

PARENTS DELEGUES 2021-2022 :

	Titulaires	Suppléantes
La Cabanasse	RODRIGUEZ Noémie RODAT Dorothée	DENGERMA Claudeline GRASSAUD Marlène
La Llagonne	GENDRIN Sébastien	COUILLARD Karine
Saint-Pierre	RODRIGUEZ Noémie LEGENDRE Stéphanie	PAGES Emilie GOURBIN Aurélie
Mont-Louis	Emilie PAGES	Marlène GRASSAUD

Les coordonnées (mail, téléphone) des parents délégués d'élèves seront communiquées par le biais du cahier de liaison ou par mail à l'ensemble des parents.

Les compétences du Conseil d'École sont :

- Agir sur l'amélioration de la communication et la compréhension des divers acteurs (enseignants, élus, parents, personnel périscolaire, AESH).
- Le conseil d'école a aussi droit de regard sur la vie de l'école, les horaires (respect des horaires), le règlement intérieur, la gestion des locaux, la sécurité, les exercices incendie, le PPMS.
- Le Conseil d'Ecole peut aussi aborder les thèmes du matériel, de la violence, de l'incivilité, de la cantine, de la garderie, des conflits en général, du chemin de l'école et de son accès, de la gestion de la coopérative, de l'USEP, de l'APE, des projets et animations, du budget alloué aux écoles, des travaux...

Avant d'aborder un sujet en Conseil d'Ecole, il est nécessaire de l'aborder directement avec l'équipe enseignante ou l'équipe du périscolaire. De plus, les parents délégués peuvent jouer un rôle de médiateur entre l'école et les autres parents en cas de difficultés de communication.

Il est rappelé que les parents d'élèves peuvent faire des propositions concernant l'ordre du jour du Conseil.

Sur certaines écoles, notamment La Cabanasse, nous déplorons un taux de participation en baisse, seulement 30 % de suffrages exprimés.

Le Conseil rappelle que le second conseil sera plus restreint : un Conseil pour les écoles de Mont-Louis, Saint Pierre et un Conseil pour les écoles de La Lagonne et La Cabanasse.

3. Effectifs du RPI et organisation du RPI 2021 / 2022

➤ Effectifs

Il y a un total de 136 élèves (131 en 2018/2019, 118 en 2019/2020, 120 en 2020/2021) sur le RPI pour 6 classes soit une moyenne de 22,6 élèves par classe.

Ecole de La Cabanasse : 47 élèves (+8 par rapport à l'an dernier)

1 TPS + 12 PS + 12 MS = 25 élèves

22 CP

Ecole de La Lagonne : 18 élèves (+1 par rapport à l'an dernier)

18 GS

Ecole de Saint-Pierre : 48 élèves (+4 par rapport à l'an dernier)

12 CE2 + 12 CM1 = 24 élèves

5 CM1 + 19 CM2 = 24 élèves

Ecole de Mont-Louis : 23 élèves (+2 par rapport à l'an dernier)

15 CE1 + 8 CE2 = 23 élèves

➤ Prévisions des effectifs à la rentrée 2022 :

TPS – 10 PS – 12 MS – 12 GS – 18 CP – 22 CE1 – 15 CE2 – 20 CM1 – 17 CM2

Total de 126 élèves pour 6 classes

Moyenne de 21 élèves par classe.

➤ Présentation de l'équipe éducative

Ecole de La Cabanasse :

- Ingrid SARDA, directrice et enseignante CP.
- Viviane FERRER enseignante TPS-PS-MS
- Jessica BERTRAND, ATSEM à temps plein TPS-PS-MS
- Delphine MOLINIER, ATSEM à temps plein TPS-PS-MS

Ecole de La Llagonne :

- Édith RESSEGUIER, directrice et enseignante en GS.
- Christine TRUY, ATSEM
- Carine CORTES, AESH

Ecole de St Pierre :

- Marie ROYERE, directrice et enseignante en CM1/CM2.
- Béatrice GARCIA, enseignante en CE2/CM1.
- Mme Céline TURGIS, AESH
- Mme Sylvie CARANCHINI, AESH

Ecole de Mont-Louis :

- Virginie LEJANVRE, directrice et enseignante en CE1/CE2.
- Marina SOLER, enseignante modulatrice en charge de la classe les mardis.
- Cathy CARRET, enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Nous accueillerons aussi Sarah COEN sur l'école de Mont-Louis en contrat service civique à partir du 1er novembre et jusqu'à fin mai. Cette personne pourra aider au bon fonctionnement de la classe.

- Helena SALVANY ARGANY, employée par la Communauté de Communes, intervient sur le RPI en catalan et en EPS (temps scolaire et périscolaire).
- Guillaume DELPECH, intervenant musique sur les 4 écoles (1 fois tous les 15 jours dans chaque classe). Nous remercions la Communauté de communes pour cette initiative. L'équipe enseignante demande s'il serait possible qu'il participe à deux conseils de l'équipe.

Le personnel de la Communauté de Communes assure l'accueil du matin au centre de loisirs, la cantine le midi ainsi que la garderie du soir et du mercredi.

Le RASED, Réseau d'Aide Spécialisé des Elèves en Difficulté intervient également dans les quatre écoles.

Dans nos écoles interviennent Sandra Descazeaux, maitresse E (aide pédagogique), Mireille Maillot maitresse G (aide éducative) ainsi que Mariette Petitgenêt, psychologue scolaire (ponctuellement).

La mission de l'école publique est de scolariser tous les élèves : le projet d'école s'appuie d'ailleurs sur ce cadre. Chaque enseignant assume au sein de la classe la différenciation pédagogique à l'égard de chacun de ses élèves. Si des difficultés plus importantes émergent, l'équipe enseignante peut faire appel au RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) qui aide à prévenir les difficultés durables d'apprentissage et au dépassement de celles-ci. Le RASED intervient à la demande des enseignants avec l'accord des parents. Cette aide peut être mise en place au sein de la classe en petits groupes ou en relation duelle en dehors de la classe.

Certains élèves à besoins plus spécifiques ou en situation de handicap bénéficient d'un soutien quotidien de la part d'une AESH.

Le bilan fait des interventions du RASED est un bilan positif et le réseau regrette de ne pouvoir intervenir en priorité qu'au cycle 2, au détriment du cycle 3.

Dans le RPI, les membres du RASED interviennent auprès de 27 élèves.

4. Bilan des évaluations nationales de CP et de CE1 ainsi que des évaluations diagnostiques effectuées en ce début d'année dans les autres classes

➤ Evaluations nationales de CP

I) Evaluation de mathématiques : bilan par compétence.

4 items posent problème :

-*Associer un nombre à sa position* : situer un nombre sur une frise numérique (peu de repères donnés) : 7 élèves sur 22 sont sous les 40 % de réussite dont un moins de 20 %

-*Espace et géométrie* : 5 élèves sur 22 ont moins de 40 % de réussite.

-*Comparer des nombres* (cet exercice était chronométré) : 3 élèves sur 22 ont moins de 30 % de réussites (je pense qu'un d'entre eux a eu des difficultés pour se repérer dans la page et non des difficultés en mathématiques). 4 élèves sont entre 30 et 50 % de réussite.

-*Quantifie des collections* : 2 élèves sur 22 ont moins de 15 % de réussite (je pense qu'un des deux a eu des difficultés pour se repérer dans la page). Tous les autres sont au dessus de 75 % de réussite.

-*Résoudre des problèmes* : 5 élèves sur 22 ont moins de 33 % de réussite et 3 élèves ont 50 % de réussite.

-*Ecrire des nombres entiers* : tous les élèves ont plus de 70 % de réussite.

-*Lire des nombres entiers* : tous les élèves ont plus de 80 % de réussite.

Les item où les élèves sont le plus en difficulté sont « associer un nombre a sa position », « espace et géométrie », « Comparer des nombres » certainement dû au temps limité, et « résoudre des problèmes ».

Dans la classe, je compte 7 élèves en difficulté en mathématiques ce qui représente environ 32 % de la classe.

Petite précision à apporter sur ces 7 élèves en difficultés 3 arrivent d'autres écoles.

II) Evaluation de français : bilan par compétence.

-*Comparer des suites de lettres* : 1 élève est en dessous des 60 % de réussite.

-*Reconnaître des lettres* : 3 élèves sont en dessous des 50 % de réussite et 2 sont entre 50 et 60 % de réussite.

-*Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent* : 1 élève a 20 % de réussite, 1 a 50 % de réussite et 2 ont 60 % de réussite.

-*Manipuler des phonèmes* : 2 ont 20 % de réussite, 3 ont entre 20 et 50 % de réussite et 2 ont entre 50 et 60 % de réussite.

-*Manipuler des syllabes* : 3 ont en dessous de 50 % de réussite, 5 ont entre 50 et 60 % de réussite.

-*Comprendre des mots lus par un adulte* : 1 a moins de 50 % de réussite, 3 ont entre 50 et 60 % de réussite.

-*Comprendre des textes lus par l'adulte* : 3 ont entre 50 et 70 % de réussite.

-*Comprendre des textes lus* : 1 a moins de 10 % de réussite et 2 ont entre 20 et 40 % de réussite.

Les item où les élèves sont le plus en difficulté sont « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », « manipuler des phonèmes » et « manipuler des syllabes ».

Dans la classe, je compte 6 élèves en difficulté soit un total de 27 % d'élèves en difficulté. Petit précision sur ces 6 élèves en difficultés 3 arrivent d'autres écoles.

➤ Evaluations nationales de CE1

Les évaluations se sont déroulées la troisième semaine de septembre. Les résultats montrent davantage de faiblesse en maths qu'en français.

3 élèves sont fragiles en français et ont besoin de continuer à renforcer les bases de CP (Un cinquième du groupe car 15 CE1, l'an dernier, un tiers).

En mathématiques, 6 élèves fragiles qui doivent renforcer les bases de CP.

Les évaluations diagnostiques réalisées par chaque enseignante dans les autres niveaux de classe ont montré des faiblesses en conjugaison en CE2 notamment.

Les évaluations diagnostiques de cycle 3 montrent davantage de faiblesse en maths qu'en français pour les CM2 (8 élèves ont moins de 40% en mathématiques). L'équipe enseignante rappelle que dans le cadre du projet pédagogique du RPI il y a l'axe concernant les mathématiques et mettant en avant la manipulation et la résolution de problèmes.

5. Plan de continuité par école

Pour rappel, la classe ferme s'il y a un cas positif dans la classe.

➤ LA CABANASSE :

Classe de CP.

1) Envoi journalier des activités pédagogiques de la journée par mail avec le détail des consignes, procédures pour chaque matière. Travail sur les supports habituels de classe. Cet envoi est fait en avance par mail aux parents.

2) Visioconférence bi-hebdomadaire par petits groupes de 4/ 5 élèves (mardi et vendredi) pour reprendre le travail fait les deux jours.

3) Echanges par mail avec envoi d'une photo et une phrase (en lien avec ce qui est fait à la maison) pour favoriser la production d'écrit et garder le lien avec les copains.

4) Appels téléphoniques hebdomadaires pour savoir comment se passe les « jours de classe » à la maison, et parler à la maîtresse.

Classe de TPS/PS/MS.

1) Envoi hebdomadaire d'activités pédagogiques. Chaque jour est détaillé et les activités hebdomadaires comprennent :

- 1 moment de rituels
- 1 activité sportive
- 1 activité défi
- 1 activité de détente libre
- 1 activité transversale (arts visuels, questionner le monde, chants et comptines, littérature, ...)

Les supports photocopiés s'il y en a sont imprimés à l'avance et donnés aux parents.

2) Contact journalier avec les parents d'élèves sous forme de mail et de groupes de parole, proposition de visio en fonction des besoins.

3) 1 visio-conférence est proposée par l'enseignante toutes les 2 semaines pour garder le contact entre les élèves surtout.

4) Envoi de vidéo de l'enseignante régulièrement pour rester en contact et provoquer les échanges et les retours de parents.

➤ LA LLAGONNE : Si on a le temps avant de se quitter : fiches de travail écrites et cahier emmenés à la maison.

Puis mails pour planifier le travail à faire et les aides à fournir à la maison. Chaque jour.

Les enfants peuvent envoyer des photos de leurs productions et je transmets aux autres élèves .

Lien par mail et téléphone
Envoie de comptines, histoires...

➤ MONT-LOUIS :

Les cours suivent l'organisation de la classe. On travaille en s'aidant de supports vidéos et avec des fiches méthode détaillant les étapes à suivre. On écrit sur le cahier du jour en utilisant les supports habituels dès que possible (en fonction du moment de l'année, dépendant du niveau d'autonomie dans l'écrit). L'outil du mémo de la classe est la référence (cahier de leçons reliées à l'avance).

Des diaporamas sous format PDF sont proposés afin de poursuivre la méthode MHM en mathématiques qui n'est pas exclusivement sur fichier papier. Des exercices de systématisation sont proposés sur ordinateur dans toutes les disciplines afin d'obtenir une correction immédiate sinon des corrections numérisées sont envoyées aux parents.

Le planning envoyé est un planning hebdomadaire complété pour le mardi par la collègue modulatrice.

Les enfants à besoins particuliers ont un planning spécifique (2 élèves débutants en lecture en ce moment dont une arrivant de Thaïlande, un suivi plus fréquent est prévu). Ces élèves travailleront aussi sur des supports de classe adaptés qu'ils connaissent et utilisent au quotidien.

Enfin, nous travaillons en classe avec des logiciels tels que Lalilo, Calculatrice...qui peuvent être poursuivis à distance et permettent une différenciation et un suivi pour les enseignantes.

Un lien est prévu via le site EDUCARTABLE. Il a été demandé à chaque parent de s'inscrire et ils peuvent déjà y trouver les devoirs, la vie de la classe et parfois des informations de liaison. Ce « blog » permettra de préserver la cohésion du groupe. Des liens vers des écoutes d'histoires ou visionnages de vidéos éducatives seront proposés.

➤ SAINT-PIERRE :

- Recenser le matériel : vérifier que l'ensemble des élèves ont un accès Internet possible et savoir si vous disposez d'un ordinateur ou d'un téléphone portable afin d'avoir la certitude que tous les élèves pourront bénéficier de l'école à distance si nécessaire. Savoir également s'il vous est impossible d'imprimer. Veuillez nous signaler rapidement vos difficultés afin que l'on puisse envisager ensemble des solutions.
- Mettre en place Educartable : rappel que tous les parents doivent d'ores et déjà s'y connecter. Si vous rencontrez des difficultés à vous connecter, veuillez nous en faire part afin que l'on vous aide à résoudre le problème.
- Choix des supports de la classe : Les élèves utilisent un « mémo » qui contient l'ensemble des leçons de l'année en maths et français ainsi que des aide-mémoires. De plus, des supports créés par les enseignantes ont pour intérêt de faciliter le travail à distance (livret de stratégies de lecture, fichiers MHM en mathématiques, manuels, livret Picot...)
- Utilisation d'EDUCARTABLE : l'envoi des plans de travail journaliers aux élèves et des corrections se fera par le biais de l'application Educartable dans la partie DEVOIRS ou par mail. Il est ainsi possible de proposer des jeux en ligne, des vidéos (liens facilitant l'accès) et de transmettre des photos ou vidéos envoyées par les élèves. La messagerie instantanée du CAHIER DE LIAISON pourra permettre aux élèves de communiquer rapidement avec les enseignantes en cas de difficultés. Celles-ci pourront ainsi répondre aux élèves directement ou les appeler ou utiliser Zoom pour les aider.
- Utilisation de ZOOM : en cas de besoin, nous pourrions utiliser ZOOM pour des séances en petits groupes ou individuelles afin de relancer le travail de certains élèves. L'envoi du lien de connexion se fera par le biais du CAHIER DE LIAISON.
- Cadre de travail : l'ensemble du travail demandé sera effectué dans le cahier du jour de votre enfant et dans les fichiers qu'il possède. Chaque jour, votre enfant devra présenter correctement son travail tout comme il le fait en classe. Nous vous demandons de contrôler de façon journalière son travail afin qu'il continue à s'appliquer. N'oubliez pas aussi qu'il est censé être en mesure d'effectuer le travail demandé seul et même de s'autocorriger grâce aux corrections envoyées. Utilisez le CAHIER DE LIAISON d'Educartable avec votre

enfant afin de nous permettre de vous soulager et d'aider au mieux en cas de difficultés notamment si vous n'êtes pas disponible ou si la relation enfant/parent devient difficile

Les enseignantes insistent sur le fait qu'elles sont disponibles pour aider au mieux et qu'il faut vraiment ne pas hésiter à leur faire part des difficultés rencontrées (organisation, pédagogie, matériel...).

6. Exercices incendie et PPMS

Les exercices incendie de ce début d'année ont été réalisés dans les écoles, ils doivent être faits une fois par trimestre et obligatoirement au mois de septembre pour le premier trimestre (Mont-Louis : 27/09/2020, Saint-Pierre : 18/10/2020, La Llagonne : 18/10/2021 et La Cabanasse : à venir). A Saint-Pierre, l'alarme ne s'est pas déclenchée dans l'école (uniquement dans la Mairie et salle de sport) donc l'exercice sera renouvelé après réparation de l'alarme qui a été effectuée aujourd'hui.

Les PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité) doivent être mis à jour chaque année dans toutes les écoles. Il en existe deux : un pour le risque d'intrusion et un pour les risques majeurs tels que la rupture de barrage, le transport de matières dangereuses. Cela a été fait pour les écoles du RPI .

Un premier exercice en cas d'intrusion a été mis en place dans les écoles du RPI avec décision de confinement dans un lieu protégé (Mont-Louis : 22/10/2021, Saint Pierre : 19/10/2021 (reporté au 22/10 car fermeture de la classe de CM1/CM2 les 18 et 19 octobre, La Llagonne : 20/09/2021 et La Cabanasse : à venir). Ces exercices permettent de mettre en évidence d'éventuels manques afin de se préparer au mieux aux risques auxquels nous pouvons être confrontés. Un second exercice aura lieu dans l'année.

L'an dernier, dans le cadre du risque d'intrusion, c'est l'exercice avec fuite qui avait été mis en place.

7. Bilan des coopératives de l'année 2020/2021 et budget alloué par les communes

- Coopératives des écoles du RPI

Toutes les écoles présentent un bilan positif pour leur coopérative.

ST PIERRE : 1320.48 € au 31 août 2021 Le compte est au 1er septembre à 2702.37€ car l'acompte de la sortie avec nuitée prévue initialement il y a 2 ans a été transféré sur ce compte afin de pouvoir le conserver et l'utiliser en 2022 (acompte de 1414€).

MONT-LOUIS : 1013,22 € au 31 août 2021

LA CABANASSE : 770,59 € au 31 août 2021

LA LLAGONNE

La directrice a clôturé le compte car elle n'arrive pas à compléter le tableau de suivi du compte de l'OCCE. Elle fera avec le budget de la Communauté de communes et demande à l'Association des Parents d'Elèves de conserver l'argent donné à son école et de payer une activité pédagogique directement. Proposition acceptée par la présidente de l'APE.

Les coopératives fonctionnent avec le paiement de la coopérative de rentrée des parents, l'APE, les ventes de photos dans les écoles, don de la mairie. Les comptes de coopérative sont entrés sur un logiciel et contrôlés par une association.

Nous nous servons de cet argent pour louer le matériel de ski de fond, achat du petit matériel, achat des ingrédients pour les recettes, payer les entrées pour les visites...

Le Conseil remercie les parents pour leur participation ainsi que l'Association des Parents d'Elèves.

- Budget alloué par la Communauté de Communes en 2021-2022 :

Le budget pour les fournitures scolaires et sorties est de 140 euros par élève. Le budget transports est de 100 euros par élève. Cela fait un total de 240 euros par élève. Un budget investissement de 2000 euros par classe existe. Budget très satisfaisant qui permet d'assumer les coûts de transport et d'activités pédagogiques. Les écoles à une seule classe restent pénalisées car le coût des transports est important. Il y a peu de différence entre le coût d'un grand bus et d'un petit bus.

La carte multi-loisirs a changé l'année dernière, Angléo est intégré dans les activités proposées (citadelle de Mont-Louis, grottes de Fontrabiouse, mais les activités ski sont modifiées car les Neiges Catalanes conventionnent avec les deux communautés de communes (Pyrénées Catalanes et Cerdagne) des forfaits pour les enfants scolarisés dans toutes les écoles de Cerdagne et Capcir. L'an dernier, les stations étant restées fermées, les élèves n'avaient pas pu bénéficier de ce changement. Cette année, le dispositif est maintenu. Ce sont les communes qui vont financer les forfaits Neiges Catalanes pour l'ensemble des élèves du RPI.

Les familles se présentent en station (à Font-Romeu) avec les certificats de scolarité fournis par les écoles et le justificatif de domicile.

L'offre des 1000 enfants à la neige sera renouvelée cette année pour les CE2-CM1-CM2. Cette offre propose des cours d'initiation à 30 euros les séances (coût équipement et forfait) aux enfants de nos écoles.

8. Actions pédagogiques et projets réalisés et à venir

➤ Projets de La Llagonne :

- Intervention d'animateurs sur la faune et la flore autour de l'école
- Sortie à la ferme du Rialet
- Visite de la grotte de Fontrabiouse
- Intervention sur les dangers domestiques
- Intervention sur le milieu de la mare par un animateur de la fédération de la pêche
- Spectacle « Les nouvelles chaussures » à Angléo le 12 novembre par le biais de la Ligue de l'enseignement
- Visite chez le sculpteur sur bois
- 6 séances avec une potière
- EPS : cycle de cyclisme, 5 séances de patin à glace, ski de fond en janvier/février puis jeux de balles en mai/juin et enfin danse en juin

➤ Projets de La Cabanasse :

a) Projets réalisés classe de cp:

➤ Activités culturelles

- spectacle Lilalune aux Angles
- visite du parc animalier des Angles
- fréquentation de la bibliothèque du village une fois par mois, projet du livre vivant.
- prêt de livres hebdomadaire.
- spectacle de fin de période (chant et danse)

- recette une fois par période

➤ Activités sportives

-5 séances de natation

-Séquence de cyclisme dans la cour.

b) Projets à venir classe de cp :

-Séquence de ski de fond

-Séquence de ski alpin

-Séquence d'athlétisme avec le partenariat du staps (ni notre école est sélectionnée) si nous ne sommes pas sélectionné nous ferons notre séquence avec Hélène.

- Séquence de tennis avec Lise

-Projet total festum : les fêtes catalanes et leurs traditions.

-Projet de science de l'oeuf à la poule.

- Visite du musée de Cerdagne

-Visite de la ferme du Rialet

- Ecole et cinéma (cinéma de Font-Romeu)

Et nous verrons par la suite en fonction des conditions sanitaires...

c) Projets réalisés classe de TPS PS MS

- visite du parc animalier aux Angles

- spectacle de fin de période (chant et danse)

- Fréquentation de la bibliothèque du village une fois par mois, projet du livre vivant.

- Prêt de livres hebdomadaire.

d) Projets à venir classe de TPS PS MS

-Projet total festum : les fêtes catalanes et leurs traditions.

- rencontre USEP

- école et cinéma

- Séquence de tennis

- Visite du musée de Cerdagne

- Visite de la ferme du Rialet

- séances de luge (col de la Llose)

- séances de poney en fin d'année

- séances de patin en janvier/février

- séances de natation au chalet Ma Neu

- séquence d'athlétisme avec le partenariat du staps (ni notre école est sélectionnée) si nous ne sommes pas sélectionné nous ferons notre séquence avec Hélène.

- projet Sciences : Qui de l'oeuf ou la poule ?

- spectacle « Mes nouvelles chaussures » aux Angles le 12 novembre

➤ **Projets de Mont-Louis :**

- **En commun avec l'école de Saint-Pierre : Sortie de fin d'année (Projet reporté de juin 2020 !):** projet de sortie de deux jours à Leucate où les classes de Mont-Louis et Saint Pierre seront accueillies au centre Aladin. Les élèves vont travailler sur des thématiques différentes basées sur la connaissance du milieu marin essentiellement. La sortie aura lieu en mai ou en juin.

- **En commun avec l'école de La Cabanasse :**

Le 100^e jour d'école : projet mathématiques. Nous comptons depuis la rentrée les jours d'école et lorsque nous serons rendus au 100^e jour, nous partagerons cette journée avec les CP de La Cabanasse et nous réaliserons des défis autour du nombre 100.

- **Projet Objectif découverte du PNR Dans notre coin de jardin** : Nous bénéficierons des interventions en classe de l'association **Répliques 66** qui nous aidera à mettre en place des carrés potagers dans notre école. Les élèves apprendront les besoins des plantes, les cultures possibles face à nos contraintes climatiques, les recettes réalisables avec les récoltes de nos plantations. Nous visiterons aussi un jardin communal. Comme tout projet Objectif découverte, l'école finance 15% de ces interventions et le reste (85%) est pris en charge par le PNR.
- **Arts et culture** : Les élèves ont assisté au spectacle « Lilalune », le jeudi 7 octobre aux Angles. Spectacle poétique sur le thème de la danse.
- **Projet chorale** commun avec l'école de Matemale, les élèves bénéficient d'une intervention par quinzaine de Guillaume Delpech, animateur à la Communauté de communes. Nous remercions d'ailleurs la communauté de communes pour la mise en place de ce projet commun entre les 2 RPI qui prend le relais sur le projet chorale de Cerdagne auquel nous participions précédemment.
- **Littérature** : Projet Prix du livre vivant. Une sélection de livres est proposée à la classe qui vote pour leur livre favori. Projet départemental.
- **EMC** : Projet de classe autour des émotions avec le programme Voltaire et les Zamizen.
- **QLM** : projet Watty : 3 interventions dans l'année ciblées sur les éco-gestes à mettre en place à l'école ou la maison. Le Conseil remercie la Communauté de communes.
- **EPS** : cycle de vélo / jeux coopératifs en première période. Pas de cycle de jeux d'opposition ni acrosport cette année à cause du contexte sanitaire.

Les élèves pratiqueront le ski de fond en période 3. Nous proposerons aussi une sortie raquettes.

Nous espérons pouvoir remettre en place le cycle escalade en période 4 en bénéficiant du mur

d'escalade du CNEC. Cycle de ski de fond en janvier/février. Nous terminerons l'année avec un cycle de natation afin de faire le lien entre élèves de CP et de CE1/CE2.

- **Projet anniversaires** : préparer les gâteaux du mois

➤ **Projets de Saint Pierre :**

PERIODE 1	PERIODE 2	PERIODE 3	PERIODE 4	PERIODE 5
EPS : cyclisme (préparation de l'APER pour les CM2) Intervention WATTY les énergies LA CONQUÊTE DE L' ESPACE (lecture, sciences...) : escape game et création de fusées à eau pour les CM1/CM2	TRANSAT JACQUES VABRE suivi de la Transat Jacques Vabre Fête de Noël du RPI : préparation du SHOW de Noël : acrosport ou danse selon les conditions sanitaires Intervention WATTY	EPS : skating/ski de fond Festival de l'aventure Projet SCIENCES MAP : Qui de l'œuf ou de la poule arrive en premier ?	Théâtre Choisissons nos parents avec l'intervention de Neus Vila Pons Sortie vélo et passage de l'APER avec la MAIF	EXPOARTS Randonnées thématiques EPS : natation Chorale du RPI Sortie avec nuitée à la mer à Leucate Intervention WATTY USEP 2 rencontres GOLF

TOUT AU LONG DE L'ANNEE :

- **GESTION DES EMOTIONS** : quoi de neuf / yoga / messages clairs
- **BIBLIOTHEQUE** : les élèves vont à la bibliothèque tous les vendredis et profitent d'expositions tout au long de l'année (Projet Ponti et Prix du livre vivant)
- **PRIX DU LIVRE VIVANT**
- **WATTY** : découverte de gestes éco responsables pour économiser les énergies (3 interventions)
- **DEFIS ECOLOS de l'OCCE**
- **CHOISSISSONS NOS PARENTS** : projet pluridisciplinaire mené tout au long de l'année
 - **LITTERATURE** : découverte de l'œuvre de Claude Ponti
 - **VENUE DE NEUS VILA PONS** : pratiques théâtrales avec pour objectif la création d'un spectacle
- **PROJET SCIENTIFIQUE de la Main à la pâte** : Qui de l'œuf ou de la poule arrive en premier ? élevage de poussins
- **1VILLAGE CM1/CM2** : échanges entre classes de deux pays, ouverture culturelle
- **CM1/CM2 : DEFI LECTURE** avec les 6èmes du collège de Font-Romeu : lecture des livres et préparations de jeux de lecture
- **CE2/CM1 : Projet ECOLE A CIEL OUVERT**
- **CE2/CM1 : « Regarde la nature nous parle »**, projet PNR financé à 85% par le PNR avec Steven Onghena : œuvres exposées sur le chemin du Bousquet

9. APE

Départ d'Isabelle Pereira Bastos. Claudeline Dengerma s'ajoute à l'école. Pour les parents qui ne peuvent pas s'investir sur toutes les actions mais qui souhaitent ponctuellement apporter leur aide, ils peuvent contacter l'APE à l'aide de l'adresse mail suivante : apeducambredaze@gmail.com. L'équipe de l'APE apprécie bien sûr d'avoir de l'aide sur la préparation de leurs actions.

Première action, la vente de crêpes et gaufres. Une vente de chocolats, d'objets est en cours enb prévision de Noël.

Les actions de tri avec l'organisme Terracycle se poursuivent (dosettes de café, stylos, colles, bouchons, gourdes de compote) ainsi que les cartouches d'encre.

Kermesse le vendredi 17 juin.

Fête de Noël le 10 décembre à l'extérieur avec balade aux lampions et marché de Noël si les conditions sanitaires le permettent.

Vente de crêpes, gâteaux plus régulièrement.

10. Bilan des travaux effectués dans le RPI et investissements

Comme chaque année, l'équipe enseignante remercie Monsieur Daniel GOT, employé de la Communauté de Communes et délégué à l'entretien des écoles qui est à l'écoute de nos demandes et très réactif dans la réalisation de celles-ci.

- A La Llagonne, l'équipe de la Communauté de communes a réparé le portail
- A La Cabanasse : De gros travaux ont été faits dans l'école notamment au-dessus du garage : une cuisine, un dortoir et une grande pièce ont été aménagés.

Comme chaque année, des travaux d'entretiens ont été effectués par Daniel : peinture dans la cour, luminaire dans les classes, ...

- A Mont-Louis : Un visiophone est attendu pour sécuriser l'accès à la cour et la gestion des taxis qui emmènent les élèves sur leurs lieux de rendez-vous.

Des travaux dans la cour sont souhaités au niveau du bitume, de murs d'enceinte (au fond de la cour) et des marches d'accès à l'école.

Le permis de construire doit être déposé au printemps 2022, ouverture de l'école en 2025.

Travaux réguliers pour la crèche, la cantine et le centre de loisirs afin d'obtenir toujours une dérogation par la PMI.

A l'école de Saint Pierre, la sortie de l'école a été sécurisée par :

- Les parents qui viennent jusqu'à la cour de la Mairie pour attendre leurs élèves.
- La Mairie a mis en place une surveillance devant l'école tous les soirs. Le conseil les en remercie.

Les prochains conseils d'école sont fixés en date du :

2^{ème} CE La Cabanasse/ La Llagonne 17 mars 2022

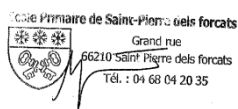
2^{ème} CE Mt-Louis/ St Pierre 10 mars 2022

3^{ème} CE RPI 16 juin 2022

Pour clôturer ce conseil d'école, les enseignant(e)s remercient les parents d'élèves, les municipalités et la Communauté de Communes pour leur implication dans l'école.

La séance est levée à 20h17.

Madame la Présidente : Virginie Lejanvr



La secrétaire : Marie Royère